

MÉMOIRE SUR
LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30
SUR LA ROUTE 132

Présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur l'environnement.

Par : Denis Marchand
D.P.MARCHAND (1989) INC..
6270, Route 132 suite 101
Ste-Catherine, Qc J0L 1E0

MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30 SUR LA ROUTE 132

Notre entreprise de vente et installation de portes et fenêtres pour les secteurs résidentiels et commerciaux opère sur le route 132 depuis une vingtaine d'années.

Nous redoutons beaucoup les problèmes de circulation qui seront présents si l'option du tracé de parachèvement de l'autoroute 30 sur le route 132 est vraiment mise en application. Nous croyons sincèrement que beaucoup d'entreprises seront mises en péril financier pendant cette période de construction qui devra certainement s'étendre sur au moins 3 années.

De plus, nous ne pouvons concevoir de retombées économiques positives suite à cette modification routière. On n'a qu'à observer les commerces près de l'autoroute Décarie; ce n'est pas la prospérité! Nous perdrons beaucoup de visibilité avec cette autoroute creusée.

L'option du tracé sud qui passe en arrière par les terres agricoles semble une tellement meilleure option. Elle coûte moins cher, dérange moins de monde, permet d'éviter la circulation locale (plutôt que de la compliquer) comme le reste de cette autoroute 30 d'ailleurs. Pourquoi ne pas continuer dans un même style cette autoroute 30 déjà commencée à l'extérieur des villes.

Personne ne veut d'une autoroute qui passe à travers une ville. L'option du tracé sud doit être reconsidéré comme la seule solution souhaitable pour la région.